



Assemblée Générale AE2Cdu 25/09/2020

Présents

Les Membres du bureau et membres actifs

Président : Emmanuel NICOLAS de Moux (Commune de Corgoloin)

Trésorier : Stéphane GUIGOT de Corgoloin

Secrétaire : Aurélien REFFAY de Corgoloin

Vice-président : Antoine PIVIN de Cussigny (commune de Corgoloin)

Vice-trésorière : Alexandra DA COSTA MARQUES de Corgoloin

Mr CHAMPY, représentant la mairie de Comblanchien

Mme BRIDET, Enseignante de l'école maternelle de Corgoloin

Mme SANTAILLER, Enseignante de l'école maternelle de Corgoloin

Mme PAGANT, Enseignante de l'école élémentaire de Comblanchien

Mme BENEDETTI, Enseignante de l'école élémentaire de Comblanchien

Ordre du jour :

- Mot d'accueil et rapport moral présentés par M. Emmanuel NICOLAS (président) et Stéphane GUIGOT (Trésorier)
- Rapport financier présenté par leTrésorier M.Stéphane GUIGOT
- Election des nouveaux membres du bureau
- Mise en place du calendrier des actions/commissions pour l'année scolaire 2020/2021



Rapport moral

L'AE2C est une association loi 1901 à but non lucratif. Son objectif est de financer au maximum les sorties et activités proposées par les enseignantes aux enfants du RPI de la Côte de Nuits ou encore l'achat de matériel pédagogique.

Nous souhaitons également développer des actions ayant pour objectif de créer du lien entre parents d'élèves et contribuer à l'intégration sociale des nouveaux parents s'installant sur nos communes.

Grâce aux différentes actions menées, l'AE2C a toujours pu répondre favorablement aux demandes des enseignantes de primaire et de maternelle.

Notre association fonctionne grâce au bénévolat des parents, des enseignantes et les contributions des mairies. (Subvention, prêt de salles et de matériel...)

L'implication d'un maximum de parents permet de dynamiser l'association, toutes les formes de participations sont les bienvenues : du simple achat d'une case de tombola à la tenue de la buvette du vide-grenier ! Chacun et chacune aide selon ses possibilités, le temps dont il dispose, et bien sûr de ses envies !

Nous fonctionnons sous forme de commissions. Les actions ponctuelles effectuées au cours de l'année (sapins, loto...) sont gérées par des groupes de 2-3 membres. Ainsi ce ne sont pas toujours les mêmes qui doivent donner de leur temps. Bien sûr pour certaines actions d'envergure comme le vide-grenier nous avons besoin de tout le monde !

Nous sommes ouverts et accueillons avec plaisir toute forme de participation ou d'idées d'activités.



Rapport financier

Le rapport financier (en détail dans le fichier joint à ce compte-rendu) est présenté par Stéphane GUIGOT, trésorier et validé par les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

Situation bancaire au 31/08/2020 : +14 591,23 € en banque.

Les mairies de Comblanchien, Corgoloin et Premeaux-Prissey ont versé des subventions à hauteur de 1 200€.

L'association « Souriant au passé » a décidé de cesser son activité et nous a reversé 726,02€.

Le vide-grenier de septembre 2019 a bien fonctionné, le bénéfice est de l'ordre de 2 138€.

La vente de sapins de Noël 2019 avec livraison est une belle réussite, 763 € de bénéfice.

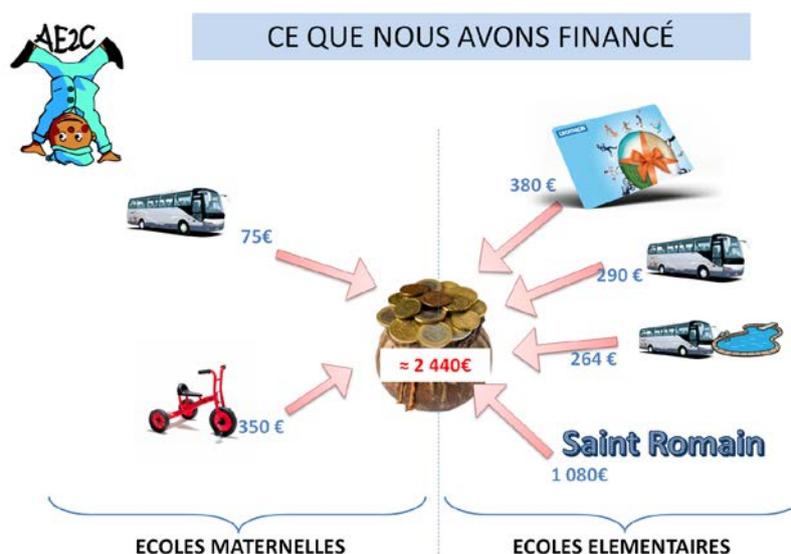
Le 1^{er} marché de Noël de Comblanchien a très bien marché et a permis de récolter 340€ pour toutes les associations dont la nôtre.

La tombola, la vente de chocolats et de fruits constituent de bonnes actions complémentaires aux événements phares avec un bénéfice de 1 678,39€.

La fête du muguet et le loto n'ont pas pu avoir lieu pour cause de la COVID.

Les actions menées tout au long de l'année scolaire 2019-2020, ont permis de récolter 3 185,5€ pour l'association (en détail dans le rapport financier joint à ce compte-rendu).

A cause de la COVID, plusieurs manifestations ont dû être annulées mais également certaines dépenses ce qui nous permet d'être bénéficiaire au bout du compte.





Demandes de subvention pour 2019-2020

Pour l'année scolaire 2020-2021, les différentes demandes cumulées formulées par les enseignantes se montent à 2 230 €.

- 150€ Jeux de construction géant extérieur type LEGO
- 350€ 2 vélos
- 60€ 1 couveuse à œufs
- 120€ 1 abonnement à une revue
- 150€ 2 mallettes de livres « le prix des incorruptibles »
- 1400€ Bus piscine

Focus sur des cours de natation

Un maître nageur nous a proposé des tarifs privilégiés sur des cours de natation au Belem à Beaune.

10 cours de natation de 30min pour 79€ au lieu de 100€ dont 10€ qui seront reversés à notre association.

La proposition, ayant été faite à plusieurs associations, nous attendons la confirmation.

Site internet

Nous allons mettre en place très prochainement un site internet qui permettra de mieux communiquer auprès des parents.



Election des membres du bureau

Ont été élus et renouvelés dans leurs fonctions, à l'unanimité des présents :

Président :	Emmanuel NICOLAS de Moux (Commune de Corgoloin)
Vice-président :	Antoine PIVIN de Cussigny (commune de Corgoloin)
Secrétaire :	Aurélien REFFAY de Corgoloin
Vice-secrétaire :	Nicolas LARUELLE de Corgoloin
Trésorier :	Stéphane GUIGOT de Corgoloin
Vice-trésorière :	Alexandra DA COSTA MARQUES de Corgoloin

Les actions 2020-2021

Nos prochaines actions :

- **Tombola de Noël (octobre-décembre 2020)**
- **Vente de Sapins de Noël (novembre-décembre 2020)**
- **Vente de Fromages (février 2021)**
- **Chocolats de Pâques (avril 2021)**
- **Fêtes du Muguet le 1^{er} mai 2020**
- **LOTO (juin 2021)**
- **Buvette de la Kermesse (juin 2021)**
- **Vide-Grenier (septembre 2021)**

Une réunion du bureau sera organisée prochainement pour compléter cette liste et planifier les différentes actions.

L'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Emmanuel NICOLAS

Stéphane GUIGOT

Aurélien REFFAY

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire